


5 crédits	30.0 h + 30.0 h	Q1 et Q2
-----------	-----------------	----------

Enseignants	Suner Munoz Ferran ;
Langue d'enseignement	Allemand
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Niveau Avancé B2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues <i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Thèmes abordés	Afin d'atteindre les objectifs précités, les étudiants font des exercices de compréhension à l'audition et à la lecture. Les textes présentés sont d'une grande diversité et d'un niveau d'abstraction adapté au niveau intellectuel des étudiants. L'étudiant est initié aux structures discursives culturellement spécifiques de la langue cible. Les aspects formels du langage sont utilisés de manière productive (et testés) tant à l'oral qu'à l'écrit, avec une insistance particulière sur les aspects de la communication interculturelle et sur la traduction. Il s'agira de faire prendre conscience des différences linguistiques - principalement lexicales et grammaticales - existant entre le français et la langue cible, susceptibles de constituer des sources d'erreur pour les étudiants.
Acquis d'apprentissage	<p>Au terme de ce cours, l'étudiant fera preuve de compétences réceptives et productives d'un niveau avancé supérieur (Niveau B2+, Cadre européen de référence pour les langues) à l'oral et à l'écrit.</p> <p>1. Compétences réceptives : L'étudiant pourra</p> <ul style="list-style-type: none"> - comprendre un discours plus extensif, même quand celui-ci n'est pas nettement structuré et quand les relations internes restent implicites et ne sont pas explicitement indiquées ; - suivre dans le détail des programmes à la radio et à la télévision ; - comprendre des films qui utilisent une langue standard ; - comprendre des variantes parlées avec un accent légèrement régional ; - suivre facilement un débat, y compris sur des sujets abstraits et/ou académiques ; - résumer un cours, une conférence ou présentation d'un locuteur natif ; - comprendre des textes plus longs, plus compliqués de style journalistique, littéraire ou spécialisés ; - apprécier l'utilisation de différents registres et styles ; - découvrir aisément la structure de textes discursifs ; - reconnaître et trouver l'équivalent dans sa propre langue des techniques de style typiques de la langue cible ; <p>1</p> <p>2. Compétences productives : L'étudiant</p> <ul style="list-style-type: none"> - disposera d'un large répertoire de discours pour exprimer sans restriction ce qu'il veut dire ; - possèdera une bonne maîtrise d'un vaste répertoire lexical lui permettant de surmonter facilement les lacunes par des périphrases avec une recherche peu apparente d'expressions et de stratégies d'évitement ; - aura une bonne maîtrise d'expressions idiomatiques et familières ; - ne commettra pas d'erreurs de vocabulaire significatives ; - pourra maintenir constamment un haut degré de correction grammaticale ; les erreurs seront rares ; - pourra varier l'intonation et placer l'accent phrastique correctement afin d'exprimer de fines nuances de sens ; - utilisera la mise en page, les paragraphes et la ponctuation de manière logique et appropriée ; - fera la preuve d'un haut niveau de correction orthographique, grammaticale et lexicale ; - pourra produire un texte clair, fluide et bien structuré, démontrant un usage contrôlé de moyens linguistiques de structuration et d'articulation. <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>

<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>Evaluation continue : participation active, deux travaux écrits (5% chacun) et deux présentations orales (5% chacun) répartis sur l'année. Evaluation finale: examen (écrit et oral) en janvier (40% de la note finale) et en juin (40% de la note finale). En cas d'échec en janvier, l'étudiant représente cette partie lors de la session de juin. En cas de deuxième inscription à l'examen seulement la partie correspondant à l'évaluation en fin de chaque quadrimestre (80% de la note finale) pourra être présentée.</p>
<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>Partie magistrale au cours de laquelle on insistera sur l'extension lexicale systématique, la correction stylistique et grammaticale précise et la qualité de la traduction. Partie exercices, centrée plus particulièrement sur les compétences productives orales (exactitude de la prononciation, respect du code, étendue du vocabulaire et aisance communicationnelle).</p>
<p>Contenu</p>	<p>Extension du vocabulaire avec une attention particulière sur son utilisation appropriée en contexte (collocations, registre). Techniques discursives et rhétoriques, typiques de la langue cible. Spécificités lexicales et structurelles du discours écrit et du discours oral dans la langue cible.</p>
<p>Bibliographie</p>	<p>/</p>
<p>Autres infos</p>	<p>/</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>LMOD</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques	GERM1BA	5	LGERM1317	
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale	ROGE1BA	5	LGERM1317	